

## 13 Conducteurs de travaux (F/H) ou Responsables d'atelier de maintenance (F/H) dans le domaine du Bâtiment

Les postes sont à pourvoir principalement à la Direction Constructions Publiques et Architecture (DCPA), qui assure la sécurité et l'entretien de 3.600 bâtiments municipaux, gère les dépenses d'énergie dans les bâtiments de la collectivité, réalise des travaux de construction, de maintenance ou de réhabilitation et veille au respect des engagements environnementaux et à l'équilibre qualité-coût-délais.

### 2 types de missions sont proposées :

- **Gestion patrimoniale, conduite d'opération bâtiminaire, maintenance des opérations (DCPA)** : visites techniques d'architecture, programmations annuelles de travaux, prévention des risques bâtiminaires, contrôle de la réalisation et de l'achèvement des chantiers, lien régulier avec les sites/chefs d'établissements, élaboration de cahiers des charges...
- **Encadrement d'une équipe d'ouvrier (F/H) en atelier (DCPA)** : organisation et pilotage de l'activité afin d'assurer la maintenance préventive, curative et réglementaire, les dépannages et/ou la réalisation en régie d'opérations tous corps d'état, le lien régulier avec les sites/chefs d'établissements...

**La rémunération brute mensuelle** est de l'ordre de 2400 € en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à 27 RTT.

En fonction de l'organisation des services, vous pouvez télétravailler une journée par semaine.

### Avantages :

- Formation continue ;
- Possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com> ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé.

Inscriptions au concours  
du 26 août au  
20 septembre 2024

### Concours

Agent de Maîtrise (F/H)  
Maintenance des bâtiments  
(catégorie B)

Épreuves à partir du 04/11/2024

### PROFIL :

- Diplôme Bac+2 ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique et remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ([voir brochure du concours](#)).
- Connaissances professionnelles : techniques et pathologies du bâtiment.
- Notions en commande publique.
- Connaissance de la réglementation relative aux établissements recevant du public (accessibilité, sécurité).
- Sens du travail en équipe et management.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

